

“Affaires Extérieures”

Au début de 1948, le ministère des Affaires extérieures décidait d'améliorer le format et le contenu du bulletin mensuel ronéotypé qu'il publiait pour ses besoins officiels; le premier numéro du bulletin *Affaires Extérieures* paraissait au mois de novembre de la même année. Les numéros de novembre et décembre furent distribués gratuitement et la publication officielle commençait en janvier 1949 avec le N° 1 du Volume I. Le numéro de décembre d'*Affaires Extérieures*, volume XXIII, N° 12 sera le dernier que le ministère des Affaires extérieures diffusera sous sa forme actuelle. Il sera remplacé par une nouvelle revue ministérielle intitulée *Perspectives internationales*, laquelle contiendra des articles de fond et des commentaires sur les affaires étrangères, et sera publiée six fois par an à partir du numéro de janvier-février 1972.

Affaires Extérieures a joué un rôle utile en donnant des nouvelles sur la politique étrangère du Canada et en servant de source de référence pour ses lecteurs aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Il faisait partie de l'ensemble du programme d'information du ministère des Affaires extérieures, complété par d'autres documents rédigés au ministère, tels que la série des *Déclarations et Discours. Affaires Extérieures* était édité sous la direction d'un comité de rédaction composé de membres des diverses directions et il était largement représentatif des intérêts et des responsabilités du ministère. Ce comité se réunissait une fois par mois pour planifier le contenu du bulletin et examiner les questions courantes et à venir. C'est la Direction de l'information qui était chargée de la coordination, de la rédaction et de la production du bulletin.

Tout au long de sa longue et honorable carrière, *Affaires Extérieures* a traité d'une très large gamme de sujets, allant des rapports de voyage effectués par les diplomates canadiens en Afrique centrale ou dans les îles Galapagos jusqu'aux dissertations sur le droit international, sans oublier les rapports de conférences internationales, le texte des déclarations ministérielles etc.

Un très grand nombre d'agents du service étranger du ministère ont, à un moment ou à un autre, contribué à la rédaction d'articles ou travaillé au conseil de la rédaction. Il a été décidé cependant que le meilleur moyen de répondre à la demande d'un nouveau genre de revue touchant un public plus large était de lancer une publication entièrement nouvelle. Les buts et objectifs de la nouvelle revue seront énoncés dans une déclaration de programme rédactionnel qui paraîtra dans le premier numéro, au début de 1972. Toutes les personnes dont le nom figure sur la liste d'envoi d'*Affaires Extérieures* recevront automatiquement *Perspectives internationales*; on pourra également se procurer cette publication dans les boutiques d'Information Canada et dans les missions canadiennes à l'étranger.

On peut obtenir les numéros antérieurs d'*Affaires Extérieures* en s'adressant à la Direction de l'Information du ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Canada, K1A 0G2.